



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Canada
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, Canada
K1A 0K2

17 August 1990

le 17 août 1990

1243-23-2 (D NDHQ Sec)

1243-23-2 (D Sec QGDN)

Distribution List

NDHQ ACTION DIRECTIVE D 13/90
IMPLEMENTATION OF THE SPECIAL
INVESTIGATION UNIT -
EXTERNAL REVIEW RECOMMENDATIONS

Reference: Report SIU External Review

BACKGROUND

1. In April 1990 the CDS/DM ordered a comprehensive external review be conducted of the mandate, command and control, and, processes of the Special Investigation Unit (SIU). The review was completed in mid-June, an oral report was given to the VCDS on 5 July, the final report was briefed to the CDS/DM on 25 July and formally presented to them on 14 August.

2. The CDS/DM have accepted the recommendations contained in reference A and have, after consultation with the Minister, directed that the recommendations be implemented.

AIM

3. The aim of this Action Directive is to implement the recommendations of the SIU External Review.

EXECUTION

4. Due to the sensitive nature of the recommendations, the obvious need for change and the effect the recommendations may have on the Security Branch it is intended that implementation of the recommendations be supervised by an Implementation Team. Additionally it is intended

Liste de diffusion

DIRECTIVE D'EXÉCUTION DU QGDN D 13/90
MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS
DÉCOULANT DE L'EXAMEN EXTERNE DE
L'UNITÉ DES ENQUÊTES SPÉCIALES

Référence: Rapport d'examen externe de
l'UES

CONTEXTE

1. En avril 1990, le CEMD et le SM ont ordonné que soit effectué un examen externe approfondi du mandat, des moyens de commandement et de contrôle ainsi que des procédés de l'Unité des enquêtes spéciales (UES). L'examen a pris fin à la mi-juin, et un rapport verbal a été présenté au VCEMD le 5 juillet. Le CEMD et le SM ont été mis au courant du rapport final le 25 juillet et l'ont reçu officiellement le 14 août.

2. Le CEMD et le SM ont accepté les recommandations formulées dans le document précité et, après avoir consulté le Ministre, en ont ordonné la mise en oeuvre.

BUT

3. La présente directive d'exécution a pour but de donner suite aux recommandations découlant de l'examen externe de l'UES.

EXÉCUTION

4. Étant donné la nature délicate des recommandations, le besoin évident d'apporter des changements et l'effet que ces recommandations peuvent avoir sur la Branche des services de sécurité, on entend en effectuer la mise en oeuvre sous la surveillance d'une équipe formée à cette fin. En outre, on a l'intention

.../2

Canada

A0142407_1-004169

that implementation occur in a phased manner. As an initial step an impact analysis of the recommendations is required. Additionally, those recommendations that can be immediately implemented without undue impact are to be identified and implemented. Finally an implementation plan must be developed which takes into account the findings and decisions resulting from the impact analysis. The implementation plan is to be briefed to the VCDS by 31 October 90 with a implementation completion date of 15 Dec 1990. As the report is not to be "finalized" before July 1991, the Honourable Judge Marin is to be provided regular updates on the implementation progress throughout the intervening period.

5. ADM(Per) is to appoint from within the ADM(Per) Group a suitable Cmdre/BGen of the MARS/CBT ARMS/AIR OPS MOC to head the External Review Implementation team.

6. The CIS is to appoint the DSC as a member of the External Review Implementation Team.

7. The JAG is to appoint a suitable LCol/Cdr as a member of the External Implementation Team.

8. The ADM(Comm PA) is to appoint a communications advisor.

DISPOSITION

9. The Implementation Team Leader is to brief the VCDS on those recommendations that can be immediately implemented by 28 Sep 1990, and the Implementation Plan/Impact Analysis by 31 Oct 1990.

d'y donner suite de façon progressive. Dans un premier temps, il faut effectuer une analyse des répercussions des recommandations. De plus, il faut déterminer celles qui peuvent être mises en oeuvre immédiatement sans entraîner de trop grandes répercussions et y donner suite. Enfin, il faut élaborer un plan de mise en oeuvre en fonction des conclusions de l'analyse susmentionnée et des décisions qui en découlent. Ce plan doit être communiqué au VCEMD d'ici le 31 octobre 1990, et la mise en oeuvre proprement dite doit être terminée le 15 décembre 1990. Étant donné que le rapport ne sera complété qu'en juillet 1991, on devra, d'ici là, régulièrement fournir à l'honorable juge Marin des comptes rendus sur le déroulement de la mise en oeuvre.

5. Le SMA(Per) doit nommer, au sein de son groupe, un cmdre/bgén compétent appartenant au GPM MAR SS, A cbt ou Op Air qui dirigera l'équipe chargée de mettre en oeuvre les recommandations découlant de l'examen externe.

6. Le CRMS doit nommer le DAS membre de l'équipe.

7. Le JAG doit nommer un lcol/cdr compétent membre de l'équipe.

8. Le SMA(Comm AP) doit nommer un conseiller en communications.

MARCHE À SUIVRE

9. Le chef de l'équipe de mise en oeuvre doit renseigner le VCEMD sur les recommandations auxquelles on peut immédiatement donner suite d'ici le 28 septembre 1990 et sur le plan de mise en oeuvre et l'analyse des répercussions d'ici le 31 octobre 1990.

.../3

COORDINATION

1. OPI-VCDS-through the External Review Implementation Team. OCI's - ADM(Per), CIS, JAG.

DISTRIBUTION LIST (page 4)

COORDINATION

10. BPR - VCEMD - par l'entremise de l'équipe de mise en oeuvre. BC - SMA(Per), CRMS et JAG.

LISTE DE DIFFUSION (page 4)

.../4

A0142407_3-004171

DISTRIBUTION LIST/LISTE DE DIFFUSION

Action/Exécution

Information/Information

Internal/Interne

External/Externe

VCDS/VCEMD
ADM(Per)/SMA(Per)
CIS/CRMS
JAG/JAG

Commander Maritime Command
Commandant du Commandement maritime
Commander Mobile Command
Commandant de la Force mobile
Commander Air Command
Commandant du Commandement aérien
Canadian Military Representative to NATO
Représentant militaire canadien à l'OTAN
Deputy Commander-in-Chief, NORAD
Commandant en chef adjoint du NORAD
Commander, Canadian Forces Europe
Commandant des Forces canadiennes en Europe
Commander, Maritime Forces Pacific
Commandant des Forces maritimes Pacifique
Commander, CDLS (Washington)
Commandant de l'ELFC (Washington)
Commander, CDLS (London)
Commandant de l'ELFC (Londres)
Commander, Communication Command
Commandant du Commandement des communications
Commander, Northern Region Headquarters
Commandant du Quartier général de la Région du Nord
Commander, Canadian Forces Training System
Commandant du Service d'instruction des Forces canadiennes
Commander, Canadian Forces Supplementary Radio System
Commandant du Réseau radio supplémentaire
des Forces canadiennes

Internal/Interne

DM/SM
CDS/CEMD
ADM(Pol)/SMA(Pol)
DCDS/SCEMD
ADM(Mat)/SMA(Mat)
ADM(Fin)/SMA(Fin)
ADM(Comm PA)/SMA(Comm AP)
C Prog/C Prog
CRS/CS Ex
C of S/MND/Chef de Cabinet/MDN
EA/Associate MND/AE MDN associée
DG Exec Sec/DG Sec exéc
NDHQ Sec/Sec du QGDN
DIA-2/DEA 2

A0142407_4-004172